

Prêt hypothécaire récompensant votre investissement en matière de durabilité.

La BCN favorise la construction, l'acquisition et la rénovation des biens d'habitation destinés à la location s'inscrivant dans une approche durable.

En guise de soutien à votre démarche, vous profiterez de nombreux avantages financiers.

Nouvelles constructions/acquisitions	Exemples chiffrés
<p>Conditions</p> <ul style="list-style-type: none">• Prêt d'une durée de 5 ou 10 ans• Minergie: Certification P ou A au minimum ou• CECB: Etiquette-énergétique A pour « Efficacité de l'enveloppe du bâtiment » et « Efficacité énergétique globale » <p>Offre BCN</p> <ul style="list-style-type: none">• Frais d'analyse financière offerts• Versement unique d'une prime correspondant à 0,50% (à 5 ans) ou 1,00% (à 10 ans) du montant emprunté	<p>Coût de construction: CHF 5'000'000.00</p> <p>Financement BCN: CHF 3'750'000.00</p> <p>Prime BCN (5 ans): CHF 18'750.00 Prime BCN (10 ans): CHF 37'500.00</p>
Rénovations	Exemples chiffrés
<p>Travaux d'amélioration énergétique, tels que la pose de panneaux solaires photovoltaïques ou thermiques, l'isolation périphérique de la façade ou des combles, le changement des fenêtres, etc.</p> <p>Conditions</p> <ul style="list-style-type: none">• Prêt d'une durée de 5 ou 10 ans• Minergie: Label « Minergie » au minimum après travaux ou• CECB: Etiquette-énergétique pour « Efficacité de l'enveloppe du bâtiment » et « Efficacité énergétique globale » de type B après travaux (pour les bâtiments dès 1976) ou de type C (pour les bâtiments jusqu'en 1975) <p>Offre BCN</p> <ul style="list-style-type: none">• Frais d'analyse financière offerts• Versement unique d'une prime correspondant à 0,50% (à 5 ans) ou 1,00% (à 10 ans) du montant emprunté	<p>Coût des rénovations: CHF 500'000.00</p> <p>Financement BCN: CHF 500'000.00</p> <p>Prime BCN (5 ans): CHF 2'500.00 Prime BCN (10 ans): CHF 5'000.00</p>
Changement du système de chauffage	Exemples chiffrés
<p>Changement du système de chauffage (gaz/mazout/électrique direct) par un autre type de chauffage moins énergivore (pompe à chaleur, pellets, géothermie), y compris les frais annexes liés à l'installation.</p> <p>Conditions</p> <ul style="list-style-type: none">• Prêt d'une durée de 10 ans• Remise de la promesse de subvention « chauffage automatique au bois » ou « pompe à chaleur » du Programme Bâtiments• Analyse de l'intervention par un conseiller du programme « chauffez renouvelable »• Remise de la check-list du conseil incitatif complétée <p>Offre BCN</p> <ul style="list-style-type: none">• Frais d'analyse financière offerts• Rabais sur le taux de 0,25% sur un montant de maximum CHF 200'000.00	<p>Coût du changement: CHF 150'000.00</p> <p>Financement BCN (max): CHF 150'000.00</p> <p>Taux de base: 1.50 % Taux EcoHabitat: 1.25 %</p> <p>Economie d'intérêt annuel: CHF 375.00, soit CHF 3'750.00 sur 10 ans</p>